

VILLE D'HAVELUY

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL

Date de séance : 27 MAI 2026

Date de convocation : 21 MAI 2026

Date d'affichage : 21 MAI 2026

Nombre de conseillers :

En exercice : 23

Présents : 22

Votants : 23

L'an deux mille vingt-six, le 27 mai à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Haveluy s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RYCKELYNCK, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

**PRESENTS** : MM. RYCKELYNCK J.P., Maire + PERTOLDI C., 1<sup>ère</sup> adjointe + LEBBADER D., 2<sup>ème</sup> adjoint + FARENEAU G., 3<sup>ème</sup> adjointe + CHATELLAIN J., 4<sup>ème</sup> adjoint + LAINE M., 5<sup>ème</sup> adjointe + HAMLAH M., 6<sup>ème</sup> adjoint + GIRARD J.C + LIENARD J.M. + MORELLE C. + BUONGIORNO G. + BERNARDO-TEIXEIRA N. + FREMEAUX G. + DIVERCHY J. + AMGHAR S. + SMAGGHE D. + DEJONGHE V. + RACZYNSKI C. + FERMAUT O. + CLOSSE E. + BOULLERIER M. + DHAUSSY L.

**EXCUSES** : MM. FERAHTIA A. qui donne pouvoir à HAMLAH M.

**ABSENTS** : MM. /

**Secrétaire de séance** : Mme FARENEAU G.

**Délibération N° 2026-05-09**

**OBJET**

Travaux de rénovation de la couche de roulement de la rue Paul Vaillant Couturier (phase 1)  
Demande de l'Aide Départementale Villages et Bourgs 2026 « voirie communale »  
(ADVB voirie communale)

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la rue Paul Vaillant Couturier présente de nombreuses zones de faïençage qui nécessitent des travaux de réfection de la couche de roulement.

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante que le Département du Nord a étendu son dispositif de « soutien aux voiries communales » aux communes de moins de 3 500 habitants. Cette aide peut être sollicitée pour un montant minimum de travaux subventionnables de 8 000 €. Le taux de subvention est de 40%. Le montant maximum de la subvention est fixé à 60 000 € HT.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (23 voix « POUR »),**

Où l'exposé de Monsieur le Maire,

Vu le coût hors-taxes des travaux s'élevant à 51 995,10 €,

Vu le budget prévisionnel de l'opération ci-annexé,

Vu les dispositifs 2026 mis en œuvre par le Département du Nord relatif au soutien financier relevant de la politique d'aménagement,

**SOLLICITE** une subvention au titre de l'Aide Départementale Villages et Bourgs 2026 « Voirie communale » au taux de 40% soit **20 798,00 €** ;

**S'ENGAGE** à faire réaliser les travaux sous réserve de l'obtention de la subvention départementale ;

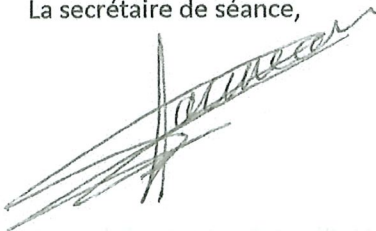
**AUTORISE** Monsieur le Maire à rechercher et solliciter tout autre cofinancement visant à réduire la part à charge communale ;

**S'ENGAGE** à inscrire au budget communal les crédits nécessaires à la réalisation des travaux.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

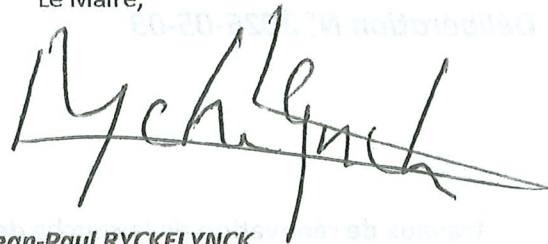
La secrétaire de séance,



Gwenaëlle FARENEAU



Le Maire,



Jean-Paul RYCKELYNCK

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE

Transmise à la Sous-Préfecture le 1<sup>er</sup> Juin 2026

Publiée ou notifiée le 02/06/2026

DOCUMENT CERTIFIE CONFORME

Le Maire,

